

Psychologues scolaires

Florence Duquenne
Camille Goyer
Sabine Piton

Rééducatrice

Catherine Pauget

Aide pédagogique

Guillaume Béchet
Agnès Chappau
Ludivine Peyrard
Nathalie Revel Subtil

Secteur d'intervention

La nature des interventions est déterminée en fonction des demandes et besoins exprimés et des priorités définies au niveau des Circonscriptions.

Missions

Le RASED est un dispositif de l'Education Nationale qui a pour mission de prévenir ou réduire les difficultés que les élèves peuvent rencontrer à l'école (circulaire 2014-107 du 18 Août 2014).

Les prises en charge sont non payantes.

Le RASED est placé sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, M. Bernard LAUGIER.

**CIRCONSCRIPTION
D' AMBERIEU**

**Réseau
d'Aides
Spécialisées aux
Elèves en
Difficulté**

Antenne Pont d'Ain

Mairie
01960 PONT D'AIN
04 74 39 16 72

antenne.pontdain@ac-lyon.fr

Antenne Ambérieu

Groupe scolaire Jean Jaurès
Rue Jean Jaurès
01 500 AMBERIEU EN BUGEY
04 74 38 16 56

antenne.rased.amberieu@ac-lyon.fr

Aide psychologique

Le psychologue est à l'écoute de l'enfant à l'école, de ses parents et de ses enseignants.

Le psychologue est tenu au secret professionnel.

Missions :

- ▶ Aider :
 - à l'analyse de la demande et des difficultés rencontrées,
 - à l'élaboration des propositions d'aide ou d'orientation,
 - à l'évaluation du changement.
 - à la prévention des difficultés scolaires.

▶ Permettre la collaboration de tous autour de l'enfant.

▶ Participer à l'intégration et à la scolarisation des élèves porteurs de handicap.

Modalités d'intervention :

Tout travail avec le psychologue commence par un entretien avec la famille.

Aide rééducative

Cette aide s'adresse aux enfants qui rencontrent des difficultés pour prendre leur place d'élève.

Missions :

- ▶ Restaurer chez l'enfant la communication, l'estime de soi et le désir d'apprendre.
- ▶ Permettre à l'enfant de faire évoluer son rapport aux exigences de l'école.
- ▶ Aider l'enfant à prendre conscience de ses capacités.

Modalités d'intervention :

L'aide rééducative (individuelle ou en petit groupe), a lieu pendant le temps scolaire, après rencontre et autorisation des parents.

Aide pédagogique

Cette aide s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre.

Missions :

- ▶ Aider l'élève à :
 - donner du sens aux apprentissages scolaires,
 - améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés scolaires,
 - maîtriser ses méthodes et techniques de travail,
 - prendre conscience de ses progrès,
 - transférer la réussite dans sa classe d'origine.

Modalités d'intervention:

L'aide pédagogique peut être apportée en classe ou hors de la classe en petits groupes, après information des parents.